

Zeitschrift: Travaux de la Société botanique de Genève
Herausgeber: Société botanique de Genève
Band: 4 (1956-1957)

Artikel: À propos d'un peuplier de Chautagne
Autor: Guinier, Ph.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1099421>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A propos d'un peuplier de Chautagne

par

Ph. GUINIER

Au sud de la petite ville de Seyssel, la vallée du Rhône s'élargit en une plaine plus ou moins marécageuse qui s'étend au sud jusqu'à Culoz et à l'extrémité nord du lac du Bourget et se prolonge un peu vers l'ouest, dans la vallée affluente du Séran. C'est la CHAUTAGNE. Dans cette région, aisément accessible aux botanistes genevois, on peut observer un peuplier de caractères particuliers.

De manière générale les botanistes ne s'intéressent guère aux peupliers. S'ils prêtent quelque attention aux espèces spontanées, le *Populus nigra* L., banal sur les délaissés du Rhône comme sur les bords de tous les cours d'eau des Alpes, et le *P. alba* L., plus rare dans les mêmes stations, ils négligent les peupliers cultivés, qui, cependant, tiennent une place notable dans bien des paysages. Les flores gardent généralement le silence à leur sujet et, quand elles en font mention, c'est pour consigner des indications le plus souvent erronées.

Cependant ces peupliers cultivés, si importants économiquement comme producteurs rapides de bois, offrent du point de vue botanique, des particularités qui leur confèrent une réelle originalité. Si on excepte le classique peuplier d'Italie, qui est une mutation à port fastigié du *Populus nigra*, les peupliers cultivés qui appartiennent à la section de genre *Aigeiros*, se rattachent à une espèce américaine, le *P. deltoides* Marsh., ou bien sont des hybrides entre cette espèce et le *P. nigra* L. autochtone. Mais ici interviennent deux circonstances essentielles pour comprendre ce que sont ces peupliers: d'une part les peupliers sont dioïques et, d'autre part, on les propage uniquement par boutures. De là découle un fait fondamental: un type de peuplier cultivé ne représente pas un groupement d'individus, une espèce, mais un ensemble de pieds issus de la fragmentation indéfinie d'un seul individu. Suivant la terminologie admise, c'est un *clone*; le cas est exactement comparable à celui d'un cépage de vigne. Naturellement, en raison de la dioïcité, tous les pieds d'un type donnés sont du même sexe, mâle ou femelle.

De telles particularités excluent l'application aux peupliers cultivés des principes habituels de la nomenclature botanique. C'est à tort que, pendant longtemps, des auteurs ont décrit et dénommé de tels clones comme des espèces. Les peupliers sont justiciables des lois de la nomenclature horticole, telles qu'elles ont été définies par les congrès de botanique et codifiées, en 1952, par le Congrès international d'horticulture. Sur ces bases une nomenclature rationnelle a été établie par la Commission internationale du peuplier, organisme dépendant de l'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION (F.A.O.), et destiné à promouvoir et à perfectionner la culture des peupliers. Un type de peuplier cultivé, un clone, est, suivant le terme adopté un *cultivar* qui, rattaché à une espèce collective spontanée ou d'origine hybride, est désigné par un nom de fantaisie en une langue quelconque.

Ces indications sont utiles pour comprendre ce qu'est ce peuplier que l'on rencontre, par pieds épars ou plus souvent, en plantations, dans la Chautagne. Déjà à distance, il est reconnaissable à son port irrégulier, sa ramure peu dense formée de grosses ramifications, ses grandes feuilles à contour triangulaire, d'apparence coriace et luisantes. Un caractère net est la forme anguleuse des rameaux vigoureux, relevés de cinq crêtes saillantes. Ces crêtes persistent durant plusieurs années sur les branches et les jeunes troncs qui apparaissent ainsi curieusement sculptés. Ce peuplier est de sexe femelle: au mois de mai il est garni de chatons portant des capsules qui laissent échapper de fines graines entourées de longs poils blancs.

Ces caractères définissent l'espèce américaine *Populus deltoides* Marsh. et, plus précisément, la sous-espèce *angulata* (Ait.) qui occupe la partie méridionale de l'aire de l'espèce dans le bassin du Mississipi. Le cultivar propagé en Chautagne a été dénommé *P. deltoides* cv. «*angulata* de Chautagne».

Il existe un autre clone de *Populus deltoides* ssp. *angulata*, de sexe mâle, très répandu dans le bassin de la Garonne où on le connaît sous le nom de «peuplier de Caroline» ou «Carolin». C'est le *P. deltoides angulata* cv «Carolin». Si, morphologiquement, la ressemblance est grande entre les deux clones «*angulata* de Chautagne» et «Carolin», il existe entre eux des différences physiologiques qui retentissent sur leur comportement écologique. Le Carolin est sensible au froid et ne peut prospérer que sous les climats doux du sud-ouest de la France; le peuplier de Chautagne ne souffre nullement des hivers souvent rigoureux de cette région.

Le Carolin est connu depuis longtemps. Dérivé de boutures importées vraisemblablement au cours du XVIII^e siècle, il était déjà assez large-

ment cultivé à la fin de ce siècle et a été bien décrit par FOUGEROUX, en 1786. Le peuplier de Chautagne, qui est localisé sur un territoire peu étendu et qui n'a pas été vu ailleurs, est resté longtemps méconnu. C'est au printemps de 1945, au cours d'une excursion rentrant dans le cadre des reconnaissances alors entreprises en vue de l'étude des peupliers et de la populiculture en France, que nous avons eu l'occasion de l'identifier. Où et quand, en Amérique, ont été prises les boutures dont est dérivé ce clone et comment a-t-il été importé en Chautagne? A la première de ces questions, il est impossible de répondre, tout comme aux questions semblables que l'on peut poser pour d'autres clones issus du *Populus deltoides*. Au sujet de l'implantation en Chautagne, quelques renseignements ont pu être recueillis. Sur le territoire de la commune de Talissieu, à 8 km. environ au nord-ouest de Culoz, plus précisément au hameau de Marlieu, une pépinière a été installée, il y a 80 ou 100 ans, par un propriétaire dont on a conservé le souvenir. De cette pépinière, entretenue pendant longtemps, paraissent être sortis les plants répandus dans la région. Quoique délaissée depuis la mort de son dernier propriétaire, qui remonte à quelques années, cette pépinière se voit encore sur la rive droite du Séran. Mais par suite de quelles circonstances des boutures du peuplier étudié sont-elles parvenues à Talissieu? On ne saurait le dire. Il n'est pas sans intérêt toutefois de constater que l'on connaît dans la vallée du Pô un clone femelle de *P. deltoides angulata* et que, jadis surtout, les relations ont été fréquentes entre le Piémont et la Savoie. Mais, inversement, des spécialistes italiens de la populiculture sont disposés à admettre que leur clone est venu de France.

Ainsi, à propos d'un peuplier en Chautagne, sont évoquées les questions d'ordre divers qui se posent au sujet des peupliers cultivés et qui sont normalement peu familières aux botanistes. Il est essentiel d'ailleurs de faire remarquer que ce peuplier n'est pas le seul cultivé en Chautagne et qu'on y rencontre aussi divers clones de peupliers « euraméricains », hybrides de *Populus deltoides* et de *P. nigra*. C'est le cas notamment dans la vaste peupleraie, de création récente, qui occupe la plaine marécageuse aux abords de Chindrieux.

Paris, 8 octobre 1956.